

Vous avez l'intention de signer un contrat d'alternance avec un étudiant.

Cliquez sur le lien ci-dessous, ou scannez le QR Code, et remplissez le formulaire en ligne :

[FORMULAIRE de DEMANDE D'ETABLISSEMENT D'UN CONTRAT UNIQUE D'ALTERNANCE](#)



Cette démarche officialise votre demande d'établissement d'un contrat unique d'alternance, n'oubliez pas de le télécharger et de l'envoyer à votre futur alternant qui devra le joindre à son dossier de candidature auprès de l'UNC.

Le contrat unique d'alternance pourra être conclu entre l'alternant et l'employeur uniquement si les deux conditions suivantes sont réunies :

- Admission du candidat à la formation postulée
- Validation par le responsable de formation, des missions confiées par l'entreprise au futur alternant. En effet, celui-ci doit s'assurer que les missions proposées sont bien en adéquation avec la formation et couvre une part conséquente des compétences à acquérir.

A noter que pour les alternants en BUT uniquement, une grille de compétences (téléchargeable via le lien) détaillant les missions confiées au futur alternant devra être remplie par le tuteur de l'alternant et jointe au formulaire.

Une fois ces deux conditions réunies, le contrat unique d'alternance et la convention de formation seront établis par le pôle FCA et envoyés à l'employeur et son futur salarié pour signature avant la date prévue d'embauche.

La déclaration d'embauche auprès de la CAFAT sera effectuée par vos soins, une fois le contrat unique d'alternance signé par les deux parties.

⚠ IMPORTANT ⚠

L'alternant ne doit pas commencer à travailler au sein de votre entreprise tant que toutes les conditions citées ci-dessus ne sont pas réunies et que le contrat d'alternance et la convention de formation ne sont pas signés par les deux parties.

Contacts alternance :

✉ angela.leclerc@unc.nc ☎ 290 453/782 563 ✉ cfa@unc.nc ☎ 290 451/291 491

Contact support technique formulaire :

✉ aurelia.ferraretto@unc.nc ☎ 290 454